

Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 8 février 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 8 février 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la modernisation de notre système d'enseignement supérieur et du financement durable et optimal des universités publiques, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de rester mobilisé, pour consolider, à travers un dialogue constructif avec l'ensemble de la communauté universitaire, l'excellence et le rayonnement international de notre système d'enseignement supérieur et de recherche. Dans cet esprit, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à veiller à l'application rigoureuse des décisions présidentielles issues de la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur et la recherche, notamment l'impératif de doter les structures universitaires et de recherche, de locaux fonctionnels, d'équipements pédagogiques et d'infrastructures sociales adéquats.

Par ailleurs, appréciant le développement de la pêche artisanale, activité économique principale d'une frange importante de notre population, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement, dans l'esprit de la grande rencontre de Cayar du 16 janvier 2014, à poursuivre les efforts de réalisation d'ouvrages, d'infrastructures de pêche, et d'encadrement des acteurs du sous-secteur, qui assure l'approvisionnement prioritaire des ménages en produits halieutiques et contribue, de façon significative, à notre politique de sécurité alimentaire.

Ainsi, le Président de la République invite le Gouvernement à hâter la réforme et la modernisation du marché central au Poisson de Pikine, et à engager l'édification d'un grand marché central au poisson à Mbour.

Au regard de l'importance des enjeux stratégiques de gestion durable de la ressource, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'examiner les modalités de mise en place, au niveau des zones de pêche, d'une véritable économie de la pêche, au travers de périmètres collectifs dédiés au développement de l'aquaculture et d'activités industrielles et commerciales annexes.

Dans cette dynamique, le Président de la République exhorte le Gouvernement à finaliser le processus de recensement et d'immatriculation des pirogues, à accélérer l'octroi des financements

pour l'acquisition et le renouvellement des moteurs hors-bord. Par ailleurs, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à déployer une campagne de sensibilisation des acteurs de la pêche, notamment, sur le respect du dispositif législatif et réglementaire national, ainsi que des accords sous régionaux et bilatéraux, signés par le Sénégal.

Enfin, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de préparer la tenue, avant fin avril 2017, d'une rencontre présidentielle, avec l'ensemble des acteurs de la pêche, afin de consolider la place de l'économie maritime dans le Plan Sénégal Emergent.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi de la coopération et des partenariats.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur la politique de réforme et de promotion des investissements en vue du renforcement de l'attractivité et la compétitivité du Sénégal, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne de commercialisation arachidière en revenant sur la réunion du Comité de suivi de la campagne de commercialisation et sa rencontre avec les bailleurs.

Le Ministre de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire a fait une communication sur la problématique de la gestion de la décharge de Mbeubeuss.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de décret fixant les règles de création et d'organisation des structures de l'administration centrale des ministères ;
- le projet de décret instituant un Secrétariat général dans les ministères.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Bathie CISS, Juriste spécialisé en Droit des Affaires, est nommé Secrétaire général de l'Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX), poste vacant.

Le Ministre Porte-parole du Gouvernement